



ASSOCIATIONS

« L'arrêt des contrats aidés va être lourd de conséquences »

INTERVIEW. L'Assosphère, qui conseille et accompagne les associations locales, organise ce soir, à 18 h 30, au centre culturel de Cabestany, une réunion pour faire le point sur la suppression des contrats aidés. Trois questions au conseiller pour l'emploi de la structure, Gilles Llenas (photo O. Got).

Quel est l'objectif de la réunion ?

Nous voulons faire remonter les conséquences locales de l'arrêt des contrats aidés. On sait déjà que ça va être assez lourd. Et pas

seulement au niveau de l'emploi. Dans certains quartiers, des associations s'adressant à des publics défavorisés vont devoir choisir entre l'arrêt des activités qu'elles proposent (sports, culture...) et une augmentation des tarifs qu'elles pratiquent.

Que répondez-vous à la ministre du Travail, qui estime que les emplois aidés sont un échec en terme d'insertion ?

Dans les associations, les deux tiers des contrats aidés sont pérennisés. Le problème

que soulève la ministre concerne essentiellement le secteur public.

Quelle alternative aux contrats aidés ?

Le partage d'emploi et de compétences, rendu possible par le groupement d'employeurs que nous avons lancé en 2008 constitue une alternative. Son principe est de partager un emploi entre plusieurs associations, ce qui permet d'assurer le bon fonctionnement de chaque structure.

Propos recueillis par Arnaud Androu

